

PERSONNES PRESENTES :

Equipe enseignante :

Clarisse PESCHER-THOMAS Directrice/enseignante PS
Irmine SAUVEBOIS-BIRSTER Enseignante MS /GS
Odile MALLEVRE Enseignante MS/PS
Gaëlle ETCHEGOIN Enseignante GS
Sakina ALLAIN Enseignante PS et PS/MS

CAAPE :
Aurelie Turini
Pierre Le Magourou
Amélie Vallon
FCPE : Veronique Cornu

Mairie :

Mme Levavasseur, élue chargée des affaires scolaires
(pendant la première partie du conseil d'école)

Equipe périscolaire :

Cécilia Bakaré, responsable
Elisabeth, Dantas son adjointe

COMPTE – RENDU:

1. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école a été modifié selon les nouvelles consignes de l'Education Nationale et vous sera remis par mail ou papier.

2. Effectifs :

a. Elèves :

Total élèves : 110 élèves	PS : 40 élèves	MS : 28 élèves	GS : 42 élèves
---------------------------	----------------	----------------	----------------

<u>Classe 1 :</u> Clarisse Pescher Thomas PS : 26	<u>Classe 2 :</u> Odile MALLEVRE MS : 13 PS : 14	<u>Classe 3 :</u> Irmine SAUVEBOIS BIRSTER MS : 7 GS : 21	<u>Classe 4 :</u> Gaëlle ETCHEGOIN GS : 22 MS : 7
---	--	---	--

b. ATSEM/ AVS :

Il y a désormais 3 ATSEM pour les 4 classes. Des difficultés ont été évoquées concernant le manque de formation des personnes recrutées et une demande est faite à la mairie qu'une ATSEM expérimentée soit affectée aux Iris l'année prochaine, compte tenu du déménagement. Une stagiaire est présente pour les PS actuellement.

1 AVS est présente dans la classe d'Odile (20h/semaine). Il n'y a plus d'EVS (aide administrative).

3. L'école au quotidien:

a. Planning : Ecole/ Périscolaire

Horaires	Activité	Responsabilité
07h45-08h20	Accueil matin	Périscolaire
08h20-08h30	Dépose enfant ⁽¹⁾	Ecole
08h30-11h30	Ecole	Ecole
11h30-13h20	Pause méridienne	Périscolaire
13h20-13h30	Dépose enfant	Ecole
13h30-15h45	Ecole	Ecole
15h45-16h30	TAP (non obligatoire) ⁽²⁾	Périscolaire
16h30-17h15	Gouter	Périscolaire
17h15-18h30	Accueil soir ⁽³⁾	Périscolaire

⁽¹⁾L'enfant est laissé à l'entrée via la cour de récréation et rejoint ensuite sa classe. Il est important de bien respecter l'heure limite d'accueil (8h30).

⁽²⁾Fin des classes : 15h45 tous les jours sauf le mercredi (pas d'école l'après-midi)

⁽³⁾Pas de sortie entre 16h30 et 17h15

b. Cahier de liaison :

Un système de cahier de liaison a été mis en place. Les enseignantes rappellent aux parents la nécessité de le remettre dans le sac des enfants après consultation.

La classe de Gaëlle E communique par mail. Irmine SB demande aux parents de sa classe de lui envoyer un mail à l'adresse suivante: gsms.iris@gmail.com pour qu'elle ait l'adresse de l'ensemble des parents.

c. Accueil du matin :

3 animateurs sont présents et accueillent 8 à 15 enfants. C'est un temps de jeu libre. Seuls les enfants de la maternelle sont accueillis. A 8h15 l'un des animateurs quitte le groupe pour aller faire traverser les enfants qui arrivent.

d. Cantine :

- pour les petits (40 enfants concernés): de 11h30 à 12h20. Les animateurs référents sont Kevin, Najet et Cécilia. Il y a un animateur référent par classe, et une ATSEM par classe est aussi présente à la cantine. L'équipe relate qu'à la rentrée de nombreux enfants pleuraient au moment d'aller déjeuner et qu'aujourd'hui la situation s'est apaisée, que les résistances de certains enfants à manger se sont débloquées au bout d'un mois.

Les enfants sont invités à goûter les aliments, mais ils ne sont pas forcés. L'équipe observe de la fatigue chez certains enfants qui s'endorment à table. Les enfants peuvent demander à être resservis, ils testent le découpage des aliments.

- Les moyens grands vont déjeuner au 2^e service. Les animateurs référents sont Elisabeth, Thomas et Gwendoline. L'équipe relate que les groupes ne sont pas faciles, que les enfants se sont montrés assez turbulents depuis la rentrée, mais que le climat est progressivement plus serein. Les enfants sont autonomes pour se servir et couper les aliments. S'ils ont recours à des punitions, les animateurs isolent un enfant. Pas de punition collective.

e. TAP :

10 intervenants au total assurent les TAP + les animateurs d'Anatole France sauf le lundi. Pour les grandes sections, une intervention cirque et sport est proposée par des animateurs sportifs, à des groupes de 8 enfants. Activités très appréciées par les enfants.

– Pour les petits des jeux de cours et des activités libres ont été proposées en début d'année (besoin d'un temps d'adaptation). Un cycle d'activités manuelles va débiter.

– Pour les moyens grands des activités théâtre, jeu de société sont proposées dans la salle de loisirs et une salle ludothèque a été installée. Les enfants apprécient beaucoup les jeux musicaux.

Une vigilance est demandée aux parents concernant les horaires: lorsque les parents viennent chercher un enfant au-delà de 16h40, un animateur doit descendre ouvrir et quitter le groupe dont il s'occupe, ce qui est préjudiciable à l'ensemble des enfants.

f. Accueil du soir :

45 enfants sont accueillis. L'équipe constate que c'est un temps long et bruyant.

L'équipe a commandé des talkie-walkies pour pouvoir s'installer dans des pièces séparées et que l'animateur référent puisse être appelé quand un parent vient chercher un enfant.

g. PPMS et Alerte Intrusion

10 oct exercice incendie avec l'élémentaire / 16 oct alerte intrusion, problème de la communication avec l'élémentaire, les locaux communiquent mais il n'y a pas d'alarme commune / 23 nov autre exercice prévu. Tout s'est bien déroulé.



4. Les différents projets de l'année :

a. Bibliothèque :

La bibliothèque viendra trois fois dans l'école (23/11; 15/03 et 05/04)

Le 25 janvier au matin et le 14 juin au matin les enfants s'y rendront et **il y aura besoin de parents accompagnateurs.**

b. Ludothèque :

- Du 27 mars au 13 avril: la classe d'Irmine SB ira les vendredis matins et la classe de Gaëlle E ira les mardis matins à la ludothèque. **Besoin de parents accompagnateurs.**

- Du 02 mai au 18 mai la classe de Clarisse PT ira le vendredi matin et la classe d'Odile M ira le mardi matin. **Besoin de parents accompagnateurs.**

c. Autres :

Pour la classe de Gaëlle E: projet musique avec une intervenante du conservatoire. Venue de la maison de la Nature.

Classe d'Irmine: projet jardin avec la maison de la nature. Jardin potager dans la cour de l'école. Sortie à Versailles le 17 janvier au matin, **besoin de parents accompagnateurs.** (Attention possible retard des enfants à 11h30).



5. Les évènements de l'école :

Mardi 13 février les enfants verront le spectacle « Alix aux pays des merveilles » au sein de l'école.

Pas de sortie de fin d'année prévue

Nous évoquons un projet kermesse pour un samedi matin. L'équipe enseignante demande à ce qu'elle soit organisée par les parents, tout en acceptant d'y participer.



6. Les portes ouvertes :

Portes ouvertes dans les petites sections. Chez Odile M: début décembre, les parents seront invités à rester après avoir conduit leur enfant.

Chez Clarisse PT: petit déjeuner le mercredi 13 décembre.

7. Les parents d'élèves :

a. Elections des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 13 octobre. Sur 205 parents, 88 votants, 60 voix CAAPE et 22 voix FCPE. 6 bulletins blancs. 3 sièges CAAPE et 1 siège FCPE au conseil d'école.

b. Contactez les parents d'élèves

CAAPE : aurelie.turini@laposte.net

FCPE : vero.cornu@free.fr

Vous pouvez également consulter les tableaux d'affichage de chaque association près du Portail.



8. Financer les activités de vos enfants

a. COOP

La COOP permet de financer :

- Du matériel pour l'école
- Des activités **en plus** faites par les enfants.

La COOP est financée par : les dons des parents, les ventes de la photo de classe, etc..

Les comptes de la Coop (coopérative scolaire) ont été visés par les associations de parents d'élèves.

Il n'y a pas encore eu d'appel à contribution pour la coopérative scolaire. Il sera fait prochainement.



9. Actions spécifiques des Associations de parents d'élèves

La FCPE organise une collecte de jouets la semaine du 16 au 19 novembre prochain.

La CAAPE organise la collecte des banques alimentaires les 23 et 24 novembre prochain.

10. Les rythmes scolaires:

Un débat a eu lieu concernant la tenue d'un vote sur ce sujet. Les parents d'élève souhaitaient reporter le vote à l'issue des réponses au questionnaire distribué sur le sujet, (pour que leurs voix soit représentatives de l'avis de la majorité des parents qu'ils représentent).

La directrice a décidé de la tenue d'un vote. Les parents d'élèves ont fait le choix de s'abstenir.

Résultat du vote: 5 voix pour les 4 jours par semaine, 5 abstentions.

La mairie a été interpellée sur le poids du questionnaire, et celui du vote du conseil d'école. Le vote au conseil d'école serait destiné à l'inspection académique et le questionnaire pour éclairer les décisions municipales.

La délibération suivante est inscrite au procès-verbal du conseil d'école pour transmission à Mme. L'IA-DASEN sous couvert de l'IEN :

Le conseil de l'école Les Iris, réuni le jeudi 9 novembre 2017, demande, conformément au décret 2017-2018 sur les rythmes scolaires, un changement de l'organisation de la semaine scolaire. Après consultation des membres et un vote, le conseil d'école demande le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi, fin de l'école à 16h30).

11. Les travaux

En septembre 2017, l'école sera en travaux et l'école sera déplacée « aux Fougères », locaux qui jouxtent le stade de Chaville.

Les enseignants ont visité les locaux et soumis des demandes à la mairie. Les parents d'élèves vont demander à effectuer une visite. La mairie doit donner une date pour le déménagement du matériel scolaire.

Elle a été sollicitée aussi pour le recrutement d'une ATSEM supplémentaire car les sanitaires seront situés du côté opposé à la cour, ce qui rendra l'accès des enfants aux toilettes plus complexe: nécessité de traverser le stade pour aller aux toilettes, nécessité que les enfants soient accompagnés par un adulte.

Des travaux de sécurisation de la cour sont nécessaires pour qu'elle soit clôturée.

Une commission de sécurité passera vérifier la conformité de l'installation.

Les travaux de rénovation sont prévus pour une durée minimum de deux ans.

Un échange a aussi eu lieu avec Mme Levavasseur concernant les travaux prévus à l'école primaire A France, qui impacteront les enfants scolarisés aujourd'hui en grande section voire moyenne section.

Deux hypothèses ont été présentées lors d'une réunion sur les travaux:

- 1) que les enfants restent sur place lors des travaux avec installation de préfabriqués dans la cour
- 2) le déplacement des enfants sur un terrain à Viroflay, terrain situé rue de Jouy, jouxtant la maison forestière. Mme Levavasseur a dit que la réalisation de cette seconde hypothèse avançait et que la mairie attendait une réponse définitive. Les parents d'élève lui ont fait part des nombreuses questionnements et inquiétudes que suscitait un tel projet, qui modifiera l'organisation quotidienne de beaucoup de familles du fait de son emplacement géographique.

Début décembre, la mairie donnera sa réponse définitive sur ce projet.

